

*Commission d'enquête
sur l'octroi et la gestion
des contrats publics
dans l'industrie
de la construction*

115P-1395

Québec 

L'organisation de l'INTER au Québec (AFL-CIO)

Témoignage de Paul Faulkner

Associations internationales

- Les associations internationales représentent des regroupements de métiers de la construction;
- Elles sont basées aux États-Unis;
- Chaque association internationale est dotée d'une constitution;
- Afin d'assurer leur présence en Amérique du Nord, elle émettent des chartes créant ainsi des sections locales;
- Une association internationale peut créer autant de sections locales qu'elle le souhaite sur un territoire donné.

Pouvoirs des associations internationales

- Une association internationale conserve plein pouvoir sur les sections locales qu'elle crée;
- Elle peut en tout temps modifier ou révoquer la charte qui la constitue;
- Elle peut assigner un agent général chargé de vérifier la section locale sur un point donné;
- Elle peut mettre la section locale sous tutelle.

Associations internationales reliées au domaine de la construction

Elles sont au nombre de treize (13).

- Union internationale des briqueteurs et métiers connexes
- Association internationale des poseurs d'isolants et des travailleurs de l'amiante
- Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord
- Association Unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada
- Union internationale des constructeurs d'ascenseurs
- Association internationale des travailleurs de métal en feuille
- Fraternité internationale des chaudronniers
- Fraternité internationale des ouvriers en électricité
- Association internationale des travailleurs en ponts, en fer structural, ornemental et d'armature
- Union internationale des opérateurs-ingénieurs
- Association internationale des ouvriers plâtriers, cimentiers-applicateurs et tireurs de joints
- Fédération unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique
- Fraternité internationale des peintre et métiers connexes

Sections Locales

- Une section locale est un démembrement d'une association internationale et est soumise à la constitution de cette dernière;
- La charte émise par l'Association octroie au local un territoire pour le métier qu'elle représente;
- Les sections locales ne sont pas autonomes par rapport aux associations internationales, mais elles le sont autonomes face au conseil provincial;
- Au Québec, il y a 28 sections locales issues des 13 Associations internationales.

Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Union internationale des briqueteurs et métiers connexes



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Association internationale des poseurs d'isolants et métiers connexes



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Union internationale des constructeurs d'ascenseurs



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Association internationale des travailleurs de métal en feuille



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Fraternité internationale des chaudronniers



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Fraternité internationale des ouvriers en électricité



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Association internationale des travailleurs en pont, en fer structural, ornemental et d'armature



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Union internationale des opérateurs-ingénieurs



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Association internationale des ouvriers plâtriers, cimentiers-applicateurs et tireurs de joints



Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Fédération unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique



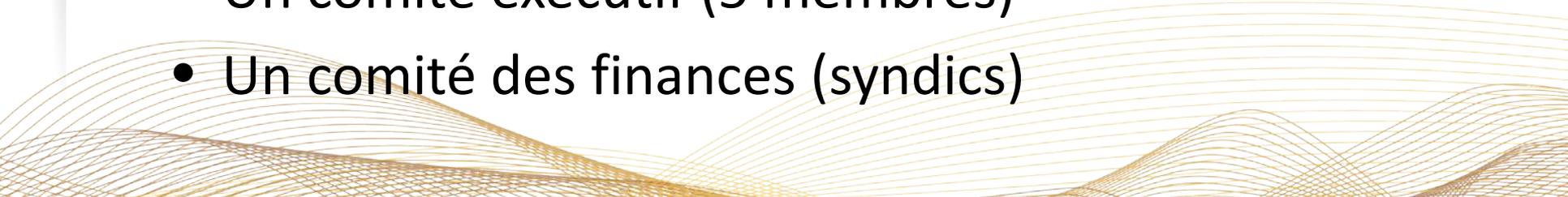
Associations internationales reliées au domaine de la construction et leur sections locales

- Fraternité internationale des peintres et métiers connexes



Fonctionnement d'une section locale

Une section locale est habituellement et principalement constituée de:

- Un gérant d'affaires
 - Des agents d'affaires
 - Un secrétaire financier
 - Un trésorier
 - Un comité exécutif (5 membres)
 - Un comité des finances (syndics)
- 

Conseil Provincial (CPQMCI)

- Le conseil provincial est formé et constitué des 28 sections locales présentes sur le territoire du Québec
- Il est l'une des 5 associations représentatives mentionnées à la Loi R-20 avec la CSN-Construction, la CSD-Construction, la FTQ-Construction et le SQC (Syndicat québécois de la construction)
- Le conseil provincial intervient dans les dossiers qui touchent l'ensemble des travailleurs de la construction tels que:
 - Les litiges concernant des cas d'assujettissement de travaux à la Loi R-20
 - La Négociation des clauses générales dans les conventions collectives
 - Les questions de santé et sécurité au travail

Le comité exécutif

- Le comité exécutif est composé de:
 - Un président
 - Un secrétaire-trésorier
 - Un secrétaire-archiviste
 - Un vice-président pour chaque union internationale
- Ce comité a comme tâche de régler toutes les questions d'ordre administrative.
- Il vote également des résolutions sur certaines questions qui font office de recommandation pour le bureau des gérants d'affaire

Bureau des gérants d'affaires

- Il est composé des gérants d'affaires (directeurs) de chacune des 28 sections locales
- Le bureau des gérants d'affaires est l'ultime organisme décisionnel